



Bulletin numéro 1
Juin 2014

Le bulletin de Marquillies

Edito

Et les citoyens dans tout cela ?

Et voilà, la tarte à la crème, pardon le "millefeuille" de la réforme territoriale vient de nous être resservi par notre gouvernement. Cette fois ci, après des tentatives passées d'autres gouvernants, on nous annonce qu'elle sera menée tambour battant, dans des délais très courts. Elle fait apparemment partie des réformes structurelles exigées par la Commission Européenne. On nous explique également les énormes économies budgétaires qu'elles vont générer : de 12 à 24 milliards. Chacun appréciera ici l'amplitude de cette estimation.

Les Départements sont ainsi voués à disparaître. Qu'advient-il de ses politiques de solidarité sociale et territoriale? Le nombre des régions, quant à lui divisé par deux, et les compétences des intercommunalités seront renforcées dans les années à venir. Le mot "commune" disparaît complètement des discours et propositions comme si déjà ces entités étaient dissoutes. Personne ne songe aujourd'hui à s'opposer à la rationalisation de notre organisation, à la simplification des normes (au nombre de 400 000 dans notre pays !) mais un seul élément de taille pose question dans les débats du moment, le citoyen n'est jamais cité. Pourtant c'est bien lui qui est au cœur des préoccupations des 500 000 élus locaux, engagés dans les 36 000 communes de France, qui permettent quotidiennement à notre République de fonctionner dans la proximité. L'existence des petites communes ne peut être un obstacle à une coopération intercommunale librement consentie qui permet de faire ensemble ce que l'on ne peut faire seul parce que trop petit.

De plus, les restrictions budgétaires imposées aux collectivités, moins 11 milliards annoncés, viendront impacter directement l'activité économique dans les territoires. Rappelons pour mémoire que 73% de l'investissement public en France est le fait des collectivités. Chaque année elles investissent environ 50 milliards d'euros dans les équipements et donc dans le tissu économique local des PME et artisans. Il faut donc considérer les collectivités comme un levier pour soutenir la croissance et non pas comme une variable d'ajustement budgétaire.

Enfin sur ce sujet, comme sur beaucoup d'autres, il serait judicieux après un grand débat public de tenir compte de l'avis des citoyens qui sont dans l'affaire les tout premiers intéressés !

Eric Bocquet

Sénateur-Maire.



Dans ce numéro

Edito	1
NAP	2
Représentation.....	2
Commissions	3
LMCU	4
Tribune	5
Réalizations	6



MARQUILLIES



EN RYTHMES



Les nouveaux rythmes scolaires (NAP)

La rentrée 2014/2015 verra la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et ses TAP (Temps d'Activités Périscolaires) aussi appelés NAP (Nouvelles Activités Périscolaires).

L'enseignement sera réparti sur 8 demi-journées par semaine, comprenant 5 matinées .

Après sondage auprès des familles, le mercredi matin a été retenu pour la matinée supplémentaire .

La semaine s'organise comme suit : la classe se terminera à 16H les lundis et jeudis . L'étude débutera donc à 16H pour se terminer à 17H pour les primaires. La garderie débutera à 16H pour

les maternelles et les CP.

Les mardis et vendredis les « NAP » auront lieu de 15H30 à 16H30 avec enchaînement normal de l'étude et de la garderie .

Les activités proposées : rythme et découverte instrumentale, initiation au patois , initiation au théâtre anglais, mots fléchés, entraînement à la course à pied, science/biologie, sensibilisation à l'environnement, jeux d'échecs, lecture, acrosport, jonglage, gym, cuisine, informatique, théâtre.

Une présentation aux familles se fera courant juin et les inscriptions aux activités se feront avant les congés d'été.

« La réforme des rythmes scolaires vise à mieux répartir les heures de classe sur la semaine, à alléger la journée de classe et à programmer les enseignements à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande . »

La **commission communale des impôts directs** assiste le service dans les travaux concernant les évaluations foncières ainsi que l'assiette des taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties et de la taxe d'habitation.

Le **Siméré** est le SIVOM Métropolitain des réseaux de transport et de distribution d'énergies.

La **sécurité civile en France** associe différents moyens, principalement publics, pour venir en aide à la population et réagir, en particulier en cas de crise grave.

La **Mission Locale des Weppes** accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Dans un objectif de lutte contre les inondations, l'**USAN** entretient et aménage un réseau de plus de 1000 km de cours d'eau. L'USAN a également mis en place une stratégie de lutte contre les espèces invasives.

Nos représentants des organismes extérieurs

- **CCAS**

E Bocquet (Président), B Merveille, Y Lefrancq, L Garin, N Damiens, F Hallaf, MO Garin, B Bailleul

- **Commission communale des impôts directs**

Titulaires : E Bocquet, Y Lefrancq, MP Roussel Suppléant : JM Secq

- **Syndicat "Fourrière"**

Titulaire : JN Tancreé Suppléant : B Bailleul

- **Siméré**

Titulaire : P Papeghin Suppléant : F Hallaf

- **Office du Tourisme des communes du pays de Weppes**

Titulaire : D Dhennin Suppléant : Céline Lejosne

- **Défense et sécurité civile**

Titulaire : JM Secq

- **Commission intercommunale des impôts directs (LMCU)**

Titulaire : B Merveille Suppléant : E Bocquet

- **Commission d'appel d'offres**

Président : E Bocquet
Titulaires : F Hallaf, C Lejosne, Y Lefrancq Suppléants : D Damide, L Kouekam, L Garin

- **Mission locale des Weppes**

Titulaire : D Dhennin Suppléant : L Garin

- **USAN**

Titulaire : JN Tancreé Suppléant : JM Secq

Les commissions au sein du Conseil Municipal

◆ La commission des finances : Yves Lefrancq adjoint

Elle veille à garantir une gestion financière saine et réaliste afin de contenir les dépenses publiques, à optimiser la capacité d'investissement de la Commune et à maintenir des taux d'imposition modérés. Elle élabore le budget de la Commune tant en fonctionnement qu'en investissement et en assure le suivi. Elle examine tous les dossiers qui ont une incidence sur les finances de la Commune. Elle assure les relations avec le Trésor public.

◆ La commission des travaux : Pierre Papeghin adjoint

La thématique « Travaux » concerne tous les dossiers liés aux bâtiments (entretien, construction, extension, rénovation), aux espaces verts (aménagement, entretien, tonte, taille, élagage, ...) et à la voirie (entretien des routes et chemins, aménagement/entretien des réseaux, propreté des rues, ...) en relation avec LMCU.

Le réaménagement du rond-point de l'église, malgré le vol des végétaux mis en place pour agrémenter l'espace, est une des toutes dernières réalisations de cette commission avec mise en oeuvre technique par nos agents.

Pierre Papeghin est aidé par Jean Marc Secq pour le suivi des travaux et par Bernard Bailleul pour les espaces verts. Ils sont tous deux délégués.

◆ La commission Enfance-Jeunesse-Social : Brigitte Merveille adjointe

La Commission EJS a pour objectif principal de faciliter la vie des habitants de notre commune pour tout ce qui a trait à :

- la petite enfance par la mise en place de structures adaptées (Wepp'iti relais itinérant d'assistantes maternelles)
- à la jeunesse et à la scolarité : la mise en place des NAP (nouvelles activités périscolaires) ainsi que l'organisation du Centre d'Accueil de Loisirs en relation avec l'UFCV est à porter au crédit de cette commission.
- à l'insertion sociale et professionnelle. Elle s'applique à renseigner, orienter, apporter une aide aux personnes qui rencontrent des difficultés. Une permanence est assurée par Mme Brigitte Merveille les mercredis matin et samedi sur rendez-vous.

Brigitte Merveille est aidée par Céline Lejosne pour la partie jeunesse et relation avec les écoles (organisation classe de neige 2015).

◆ La commission Culture et animations : Blandine Mortreux adjointe

La commission Culture - Animation organise toutes les manifestations communales (Voyage des aînés, repas des aînés, marché de Noël, ducasse...) en lien avec Marquillies en Fête, gère le domaine culturel (spectacles, Médiathèque) et assure les rapports avec les associations locales.

Blandine Mortreux est aidée par Marie-Pierre Roussel déléguée à la Culture et aux animations.

◆ La commission Communication : Dominique Dhennin délégué

La commission Communication est chargée d'informer les habitants de Marquillies au travers du site de la commune nouvellement modifié, au travers des affiches apposées dans les 7 panneaux d'informations disposés dans les différents quartiers de la commune, et au travers du bulletin municipal (parution tous les trois ou quatre mois en fonction de l'actualité).

Les commissions

Les commissions municipales sont chargées d'étudier les questions soumises au conseil municipal.

Elles préparent le travail et les délibérations du conseil municipal.

C'est ainsi dans ces commissions qu'intervient le travail de fond des élus. Celui-ci se compose de réunions où des propositions concrètes sont débattues.

Leur fréquence varie suivant l'actualité pour les questions urgentes (exemple : les NAP) elles peuvent varier de 2 ou plus par mois à une tous les mois.

Une fois finalisées, elles sont soumises à la discussion et au vote du conseil municipal.

Les adjoints au maire sont de droit responsables de la commission correspondante à leur délégation.

Chaque sensibilité politique est présente selon le principe démocratique de la représentation.

Pour autant, les commissions n'ont aucun pouvoir décisionnel, seul le conseil municipal est décisionnaire.

Le conseil municipal fixe ainsi le nombre de conseillers présents au sein des commissions et désigne ceux qui y siègeront. Le nombre de commissions varie en fonction des besoins de la commune.

A Marquillies le nombre de commissions est égal à cinq et le nombre de conseillers a été fixé à huit par commission.

Lille Métropole

Effectif :

L'effectif global de Lille Métropole est de 2500 agents.

Composition :

85 communes dont deux associées à Lille (Lomme et Hellemmes).

Population :

1 108 991 habitants (source : recensement réalisé par l'INSEE en 2009).

Territoire :

61 145 hectares. Le territoire de Lille Métropole Communauté urbaine fait partie de l'arrondissement de Lille.

Agglomération :

4ème agglomération par sa taille après Paris, Lyon et Marseille, la métropole lilloise se place au 2ème rang à l'échelle nationale pour la densité de sa population. Avec 84km de frontière avec la Belgique, la métropole lilloise forme avec les arrondissements de Courtrai, Mouscron, Roselaere, Tournai et Ypres, une agglomération transfrontalière de 1,8 million d'habitants.



Du côté de Lille Métropole Communauté Urbaine

LMCU qui est l'intercommunalité dont Marquillies fait partie a donc installé son nouvel exécutif après l'élection du nouveau Président, Monsieur Damien Castelain. C'est un exécutif resserré qui a été mis en place avec l'élection de 20 vice-présidents incluant tous les groupes politiques constitués au sein du Conseil de Communauté qui comprend désormais 179 membres pour les 85 communes. De plus 14 conseillers délégués ont été désignés.

Vous le savez, pour la première fois les conseillers communautaires des communes ont été élus au suffrage universel direct en même temps que les Conseils

Municipaux en mars dernier, la commune de Marquillies est représentée par le maire, Eric Bocquet, qui fait partie de deux commissions thématiques, "finances" et "rayonnement de la Métropole". Les élus veilleront comme dans les mandats précédents à ce que les intérêts du village soient bien pris en compte et dans le même temps à ce que la coopération intercommunale permette d'avancer efficacement sur les problématiques spécifiques au territoire, notamment le développement du réseau de fibre optique en vue du déploiement du haut-débit en matière d'internet dans les communes rurales.

L'Europe

De par sa taille et son histoire, des disparités économiques, sociales et rurales existent entre les 271 régions d'Europe. Afin de les atténuer, l'Union européenne a mis en place une politique de cohésion, des processus de développement des territoires ruraux et une politique commune de la pêche pour ses 27 États membres.

L'Europe investit 23.3 milliards d'euros dans les régions françaises pour la période 2007-2013.

Les résultats des élections européennes

Inscrits	1549	Suffrages exprimés	737
Votants	780	Votes blancs	36
Taux de participation	50,36%	Votes nuls	7

Nous ne publions ici que les listes ayant obtenu plus de 5% des voix.

LISTE BLEU MARINE (FN)	217	29,44%
POUR LA FRANCE JERÔME LAVRILLEUX (UMP)	131	17,77%
NON A L'AUSTERITE Liste du Front de Gauche	108	14,65%
LISTE EUROPE ECOLOGIE	67	9,09%
CHOISIR NOTRE EUROPE	67	9,09%
UDI MODEM EUROPEENS	55	7,46%
DEBOUT La France NICOLAS DUPONT AIGNAN	37	5,02%

Tribune démocratique

Il n'y a pas obligation dans les communes de moins de 3500 habitants de laisser un espace d'expression libre aux élus de la minorité, toutefois en vertu de l'esprit qui anime les élus de la majorité municipale nous avons fait cette proposition aux 2 autres groupes du Conseil.

Groupe 'Vivons notre village'



Un mandat bien entamé par Vivons notre Village ! Sylvie Verbreugh et François Hallaf, les conseillers municipaux de Vivons notre Village, participent activement à la gestion de la commune.

Depuis le 28 mars 2014, les élus de Vivons notre Village s'investissent dans les différentes commissions municipales : Finances, Sociales, Travaux, Culture et Animation... Nous surveillons attentivement les présences de chacun à ces réunions décisives pour la municipalité.

Notre premier conseil municipal (16 mai 2014) a été l'occasion de défendre le programme choisi par 253 électeurs Marquilloises et Marquillois (23%).

Dix-sept questions ont été posées par nos conseillers sur

les priorités à droite, la création d'une commission économique, le paiement en ligne des prestations de mairie, les camps d'ados, les voisins vigilants...

Certaines questions ont été bien reçues, d'autres n'ont pas trouvé réponses favorables.

Si vous souhaitez consulter plus en détail le résultat de ces interventions, rendez-vous sur notre site :

www.vivonsnotrevillage.wordpress.com.

A votre disposition, l'équipe Vivons notre Village

Groupe 'Marquillies autrement'

La réforme des rythmes scolaires entrera en vigueur début septembre 2014 à l'école Jacques Prévert de Marquillies. Où en est-on à 3 mois de la rentrée ?

Peu de réponses aux nombreuses inquiétudes des parents. Un projet, à ce jour, loin d'être finalisé.

Quelle sera l'organisation retenue ? Quel sera le contenu ? Quel encadrement ? Quel projet éducatif ? Quel coût pour les parents, la commune ?

Gageons que dans les semaines à venir, la concertation avec les parents, les enseignants et les acteurs de ce projet permettront de lever nombre de questions sur la mise en œuvre de cette réforme.

Retrouvez les actualités de notre groupe sur : www.marquilliesautrement.com

Didier DAMIDE, Marie-Odile GARIN. Conseillers municipaux.

Groupe 'Agir ensemble'

Dans le cadre des "NAP" la municipalité a décidé de prendre en charge l'ensemble des activités proposées.

Rectificatif: lors de la campagne des élections municipales le montant de la subvention à la boulangerie a été évoqué et était entaché d'une erreur, le montant de 18 000 euros était erroné, il fallait lire 12 284 euros. Avec toutes nos excuses aux lecteurs.

Les réalisations, les projets de la nouvelle équipe

Réalisations de la commission « Travaux »

- ◆ Le bardage de la salle communale est terminé.
- ◆ Les marquages de ligne stop aux carrefours sont totalement éliminés.
- ◆ L'acquisition du terrain pour permettre l'extension du cimetière, qui devient trop exigü, se finalise.
- ◆ Les piles des défibrillateurs de l'école ont été remplacées.
- ◆ Les plantations de printemps sont terminées ainsi que le fleurissement des vasques.
- ◆ Après quelques actes de malveillance le rond point des rues du Faux, et Léon Bocquet se termine.
- ◆ Renouvellement de la toiture de l'école maternelle : travaux prévus durant les vacances d'été.
- ◆ Renouvellement du bardage de la poste qui commence à porter le poids des années.
- ◆ Changement du grillage du court de tennis endommagé gravement par de nombreuses incivilités.
- ◆ Changement du grillage qui longe la salle Mandela dans un but préventif : éviter les intrusions.



Réalisations de la commission « Enfance - Jeunesse - Social »

- ◆ Mise en place des Nouvelles Activités Scolaires : cette activité a monopolisé une grande partie du temps des membres de la commission et nécessité bon nombre de réunions, d'autant plus que la loi a été modifiée entre son lancement et aujourd'hui.
- ◆ Organisation de l'Accueil de Loisirs avec l'UFCV.
- ◆ Distribution des dictionnaires et CD aux élèves de CM2 entrant en 6^{ème} durant la fête de l'école le 14 juin.

Réalisations de la commission « Culture-animations »

- ◆ Organisation du Voyage des aînés le mardi 3 juin.
- ◆ Préparation et organisation du 14 juillet, écran géant pour la retransmission de la Coupe du Monde de football.
- ◆ Préparation et organisation des 'Journées du Patrimoine'.
- ◆ Préparation des festivités de la Ducasse.

Réalisations de la commission « Communication »

- ◆ Création, installation, déploiement du nouveau site de la commune www.marquillies.fr
- ◆ Rédaction, composition du présent bulletin.
- ◆ Création, impression et pose de toutes les affiches des événements municipaux.
- ◆ Création, impression et diffusion des flyers que vous recevez dans votre boîte aux lettres.



Les serviettes tournent au repas des aînés à Rinzent

Toute l'équipe municipale vous souhaite d'agréables vacances.